

pays  
**Cévennes**  
charte forestière

2019



# RAPPORT D'ACTIVITES

SYNDICAT MIXTE DU PAYS DES CEVENNES / SERVICE RURALITE

*CHARTE FORESTIERE DE TERRITOIRE 2018-2021*

*ANNEE 1*



UNION EUROPÉENNE



Projet cofinancé par le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural  
L'Europe investit dans les zones rurales

## OBJET

Une Charte Forestière de Territoire (CFT) est un outil national (présent dans le Code forestier), partenarial, de développement local durable, actionné à l'initiative des élu(e)s. Elle représente la politique forestière d'un territoire. La Région Occitanie soutient les CFT dans le cadre du Type d'Opérations 16.7 du Programme de Développement Rural (PDR) ex Languedoc-Roussillon, qu'elle gère.

Les élu(e)s du Syndicat mixte du Pays des Cévennes ont ré-activé cet outil en 2017-2018, en définissant une stratégie forestière sur 5 ans et un plan de 31 actions à mener sur 3 ans, par 13 porteurs d'actions.

Afin d'assurer sa mise en œuvre et de financer son animation, le Pays a répondu en février 2018 à l'appel à projet lancé par la Région Occitanie. Celle-ci a répondu favorablement à cette demande en juillet 2018, le Pays bénéficie d'une subvention du FEADER (PDR) et de la Région.

Ce projet a lieu sur 3 ans, du 25/09/2018 au 25/09/2021.

## FINANCEUR

FEADER et Région Occitanie/ Type d'opération 16.7 du PDR ex-LR

**Contact** : Gildas TOULLEC – Chargé de mission Forêt – Région Occitanie - [Gildas.Toullec@laregion.fr](mailto:Gildas.Toullec@laregion.fr)

## PORTEUR DE L'OPERATION

Syndicat mixte du Pays des Cévennes (SMPC)

**Contact** : Virginie GUIROY – Chargée de mission CFT – SMPC - [virginie.guiroy@payscevennes.fr](mailto:virginie.guiroy@payscevennes.fr)

## MONTANTS DES SUBVENTIONS

**Animation** : 118 546,45 € - Arrêté attributif / N° OSIRIS : RLAN160718CR0910032

# FICHES D'IDENTITE DU PAYS DES CEVENNES

<i>Pays des Cévennes au 01/01/2019</i>	
DENOMINATION	<i>Syndicat mixte du Pays des Cévennes (SMPC)</i>
DATE CREATION	<i>2004</i>
FORME JURIDIQUE	<i>Syndicat mixte fermé</i> →Président : M. Max ROUSTAN →Siège social : Allègre-les-Fumades
MEMBRES	<i>96 communes / 2 EPCI</i> →CA Alès Agglo (73) : 128 188 hab. →CC Cèze Cévennes (23) : 19 475 hab.
NOMBRE D'HABITANTS AU 01/01/2019	<i>148 188 hab.</i>
SURFACE DU TERRITOIRE	<i>1 270 km<sup>2</sup></i>
DENSITE PAR HABITANT / KM <sup>2</sup>	<i>~ 117 hab. / km<sup>2</sup></i> → ~ 81 % des communes ont moins de 2000 hab.
SITUATION GEOGRAPHIQUE	<i>Nord du Gard, sur 2 départements et 2 Régions</i> →Gard & Région Occitanie : 95 communes →Ardèche & Région : 1 commune

<i>Forêt du Pays des Cévennes au 01/01/2019</i>	
SURFACE (IFN, 2019)	<i>81 300 ha</i> <i>(taux de boisement de 64%)</i>
CATEGORIES DE PEUPELEMENTS MAJORITAIRES (IBID.)	<i>Feuillus : 68% / Résineux : 18% / Mixte : 14%</i> <i>(dont « chêne vert pur » : 28%)</i>
TYPES ESSENCES MAJORITAIRES (IBID.)	<i>Chêne vert / pin maritime / chêne pubescent / châtaignier</i>
GRANDES REGIONS ECOLOGIQUES IGN	<i>« Méditerranée » et « Massif-Central »</i>
SYLVOECOREGION IGN	<i>les « Cévennes » / les « Garrigues »</i>
REGIONS NATURELLES IGN	<i>« Garrigues », « Basses Cévennes à pin maritime », « Basses Cévennes à châtaignier », « Bas-Vivarais », « Hautes Cévennes »</i>
FILIERE FORET-BOIS (INSEE, 2019)	<i>~ 550 établissements - ~ 976 emplois - 7 scieries</i>

# GOUVERNANCE ET EQUIPE

## GOUVERNANCE :

- ▶ **Président Pays des Cévennes** : *M. Max ROUSTAN – Maire d'Alès*
- ▶ **Vice-président référent de la CFT** : *M. Patrick DELEUZE*
- ▶ **Comité des élu(e)s de la CFT** : *15 membres*
- ▶ **Comité de pilotage de la CFT** : *51 structures*
- ▶ **Groupes de travail**
  - **Communication** : *M. Francis MATHIEU*
  - **Guide des professionnel(le)s Forêt-Bois** : *M. Patrick DELEUZE*
  - **Valorisation du pin maritime cévenol** (*mutualisé avec la Charte Forestière Sud-Lozère*) – **Rapporteur** : *M. Yannick LOUCHE*

## EQUIPE ADMINISTRATIVE :

- ▶ **Directeur du Pays des Cévennes** : *Patrick CATHELIN*
- ▶ **Responsable Service Ruralité** : *Cécile BRAUD*
- ▶ **Chargée de mission Charte Forestière de Territoire (1 ETP)** : *Virginie GUIROY - à compter du 01/01/2019*

# SOMMAIRE

<b>Bilan de l'animation / Synthèse</b>	<b>5</b>
<b>Volet « Animation de la CFT Pays Cévennes »</b>	<b>6</b>
<b>Rappel des objectifs</b>	<b>6</b>
<b>Suivi des indicateurs</b>	<b>8</b>
Action 1 / Appui au pilotage	9
Action 2 / Accompagnement des porteurs de projet	10
Action 3 / Suivi continu des actions de la CFT Pays Cévennes et évaluation à mi-parcours	12
Action 4 / Veille et diffusion d'information	13
Action 5 / Participation aux réseaux régionaux	14
<b>Volet « Mise en œuvre d'actions de la CFT portées par le Pays des Cévennes »</b>	<b>15</b>
<b>Total de la répartition du temps de travail</b>	<b>23</b>

## BILAN DE L'ANIMATION / SYNTHÈSE

*Le territoire du Pays des Cévennes a activé l'outil de « Charte Forestière de Territoire » depuis 2007, des actions de développement en faveur de la forêt et sa filière ont été menées depuis environ 10 ans. L'année 2019 marque toutefois un tournant, grâce au soutien de la Région Occitanie, avec la création officielle d'un Comité des élu(e)s de la Charte de 15 membres, un Comité de pilotage avec 51 structures partenaires et le recrutement d'un agent dédié à la mise en œuvre de ce programme.*

*Globalement, on note une dynamique positive pour cette première année d'animation, vis-à-vis de l'implication des élu(e)s et partenaires. A quelques exceptions près, les actions prévues en année 1 ont été réalisées.*

*Le bilan complet des actions est retracé dans un document intitulé " BILAN.CFTPC.2019".*

*A noter toutefois des difficultés pour le lancement de certaines actions, notamment du fait de manque de financements des actions d'animations ou autres actions dite de "fonctionnement". En particulier, pour les actions ayant pour but de sensibiliser les propriétaires forestiers à une gestion forestière durable, ceci peut représenter un frein pour le développement d'investissements forestiers. Les financements visant à favoriser l'accueil du public en forêt ou améliorer la culture forestière sont aussi difficiles d'accès.*

*De manière générale, on observe sur 2019, en comparaison du prévisionnel pour les 3 ans du programme:*

- une augmentation du temps de l'agent de la CFT passé sur les actions autour de la thématiques " Transformation et valorisation des bois"*
- une diminution sensible du temps passé sur les thématiques "Mobilisation et commercialisation du bois" (actions notamment autour de la desserte forestière) et "Loisirs et tourisme en forêt"*

*Une dynamique semble amorcée pour l'augmentation du recours au bois dans le secteur public.*

*Concernant la desserte forestière, malgré l'enjeu très important qu'elle représente sur le Pays des Cévennes, les actions semblent moins aisées à lancer et semblent être traitées de manière moins prioritaire. Une hypothèse pourrait être que cela soit dû au fait que cette problématique semble insurmontable.*

## VOLET « ANIMATION DE LA CFT PAYS CEVENNES »

### RAPPEL DES OBJECTIFS

- Le calendrier prévisionnel de **réalisation de l'opération** sur 3 ans, devait avoir lieu du **03 septembre 2018 au 03 septembre 2021** (cf. Candidature de la CFT du SMPC, 2018).
- Pour le volet « Animation de la CFT », **5 actions** sont à réaliser sur ces 3 années :
  1. Organisation et animation de la gouvernance pour une mise en œuvre concertée et partagée de la CFT
  2. Accompagnement des porteurs de projet publics/privés du territoire pour appuyer l'émergence et/ou la réalisation d'actions en faveur de la forêt, de ses filières et ses usages
  3. Suivi continu des actions menées dans le cadre de la CFT Pays Cévennes et évaluation à mi-parcours de la stratégie forestière
  4. Veille et diffusion d'information en lien avec la thématique forestière auprès des acteurs locaux
  5. Participation aux réseaux pour contribuer aux objectifs des politiques régionales, favoriser les échanges et la transversalité
- Ci-après, le **rappel des objectifs par action**:

	Année 1	Année 2	Année 3
<p><b>Action 1 -</b>  <i>Organisation et animation de la gouvernance pour une mise en œuvre concertée et partagée de la CFT</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ 3 comités des élus (dont un au sujet du recrutement de l'Animation de la CFT)</li> <li>→ 2 comités de pilotage</li> <li>→ 2 réunions du Groupe Communication</li> <li>→ 1 comité technique au sujet du recrutement de l'Animation de la CFT</li> <li>→ Autres groupes de travail ou comités techniques à définir</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ 2 comités des élus</li> <li>→ 2 comités de pilotage</li> <li>→ 2 réunions du Groupe Communication</li> <li>→ Autres groupes de travail ou comités techniques à définir</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ 3 comités des élus</li> <li>→ 3 comités de pilotage</li> <li>→ 3 réunions du Groupe Communication</li> <li>→ Autres groupes de travail ou comités techniques à définir</li> </ul>
<p><b>Action 2 -</b>  <i>Accompagnement des porteurs de projet publics/privés du territoire pour appuyer l'émergence et/ou la réalisation d'actions en faveur de la forêt, de ses filières</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Accompagnement spécifique actions N°2, 10, 20, 27, 29, 31, 32, 33</li> <li>→ Autres appuis en fonction de l'émergence de nouvelles actions ou de la sollicitation des porteurs d'actions en cours</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Accompagnement spécifique actions N°2, 10, 29</li> <li>→ Autres appuis en fonction de l'émergence de nouvelles actions ou de la sollicitation des porteurs d'actions en cours</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Accompagnement spécifique action N°10, 29</li> <li>→ Autres appuis en fonction de l'émergence de nouvelles actions ou de la sollicitation des porteurs d'actions en cours</li> </ul>

<b>et ses usages</b>			
<b><i>Action 3 - Suivi continu des actions menées dans le cadre de la CFT Pays Cévennes et évaluation à mi-parcours de la stratégie forestière</i></b>	Suivi actions N°1, 2, 4, 5, 6, 8, 9, 10, 11, 13, 20, 28, 29, 31, 32, 33, 34, 35	Suivi actions N°1, 2, 5, 6, 8, 10, 11, 13, 15, 29, 35	→ Suivi actions N°5, 6, 10, 13, 15, 29, 35 → Evaluation à mi-parcours / Env. 10 jours
<b><i>Action 4 - Veille et diffusion d'information en lien avec la thématique forestière auprès des acteurs locaux</i></b>	Veille et diffusion d'information en continu		
<b><i>Action 5 - Participation aux réseaux pour contribuer aux objectifs des politiques régionales, favoriser les échanges et la transversalité</i></b>	En continu Année 1 : participation spécifique pour les contributions dans le cadre de l'élaboration du PRBF Occitanie		
<b><i>Volet B - Actions du Pays des Cévennes (voir document du plan d'actions)</i></b>	→ Réalisation Actions N°3, 7, 12, 16, 18, 21, 22, 23, 24, 25, 26	→ Réalisation Actions N°3, 16, 17, 26 → Gestion Actions N°21, 22, 23, 24, 25	→ Réalisation Actions N°3, 16, 17, 26 → Gestion Actions°21, 22, 23, 24, 25



## SUIVI DES INDICATEURS

INTITULE DE L'ACTION DU VOLET ANIMATION DE LA CFT	PREVISIONNEL % TEMPS AGENT 2019-2021 (ARRONDI)	REALISE 2019
<i><b>Action 1</b> - Organisation et animation de la gouvernance pour une mise en œuvre concertée et partagée de la CFT</i>	14%	4%
<i><b>Action 2</b> - Accompagnement des porteurs de projet publics/privés du territoire pour appuyer l'émergence et/ou la réalisation d'actions en faveur de la forêt, de ses filières et ses usages</i>	16%	25,4%
<i><b>Action 3</b> - Suivi continu des actions menées dans le cadre de la CFT Pays Cévennes et évaluation à mi-parcours de la stratégie forestière</i>	14%	16,4%
<i><b>Action 4</b> - Veille et diffusion d'information en lien avec la thématique forestière auprès des acteurs locaux</i>	4%	4%
<i><b>Action 5</b> - Participation aux réseaux pour contribuer aux objectifs des politiques régionales, favoriser les échanges et la transversalité</i>	3%	4%
<b>TOTAL (arrondi)</b>	<b>51%</b>	<b>54%</b>

**NB :** Le rôle de la **communication** est essentiel pour développer une véritable dynamique autour de la CFT, d'autant plus que le déficit global de culture sylvicole sur le Pays est un enjeu important. Aussi, afin de viser une communication « fluide » et régulière, avec de l'impact, une action dédiée est prévue dans la CFT pour la réalisation d'un plan de communication (action n°25). Il y a aussi une autre action, mutualisée avec la Charte Forestière Sud-Lozère, pour élaborer une stratégie de communication numérique et presse (action n°24). Ces actions seront développées dans le Volet « MISE EN ŒUVRE D' ACTIONS DE LA CFT PORTEES PAR LE PAYS DES CEVENNES ».

Les indicateurs ci-après correspondent à ceux visés par le SMPC dans son cahier détaillé de candidature à la CFT de 2018. Le critère « % atteinte prévisionnel » correspond au taux d'atteinte lorsqu'ont été fixés des objectifs dans la candidature 2018.

## ACTION 1 / APPUI AU PILOTAGE

### SUIVI DES INDICATEURS SUR 2019 – ANNEE 1 :

Type d'indicateur	Résultat	% atteinte du prévisionnel	Complément
Nombre de réunion du Comité de suivi (Comité de pilotage)	2	100 %	→ 14.03.2019, Chamborigaud → 17.12.2019, Robiac-Rochessadoule / suivi de 2 visites d'entreprises à Bessèges
Nombre de réunions du Comité des élus	2	66 %	→ 13.02.2019, à Alès → 18.09.2019, à Robiac-Rochessadoule <i>A noter qu'il n'y a pas eu de séance spécifique au sujet du recrutement, d'où l'objectif rempli partiellement.</i>
Nombre de réunions avec les élus référents	14 points téléphoniques	Sans objet	<i>A partir de fin juillet, il a été instauré un point hebdomadaire téléphonique.</i>
Nombre de groupes de travail spécifiques créés, thématiques, et nombre de réunions	•Groupe de travail « valorisation du pin maritime cévenol » (mutualisé avec la Charte Forestière Sud-Lozère) : 1	Sans objet	→ 17.07.2019, Branoux-les-Taillades
	•Groupe de travail « guide des professionnels Forêt-Bois » : 2	100%	→ 24.04.2019 et 22.05.2019, à Alès
	•Groupe de travail « communication »		→ 05.07.2019, à St Ambroix et 26.09.2019, au Collet-de-Dèze (mutualisé avec la CFT SL)

### ANALYSE GENERALE :

Globalement les objectifs de la première année ont été réalisés. La mise en place de points hebdomadaires avec l'Elu référent, sont courts, ajoutent un peu de temps de préparation, mais permettent réellement une meilleure adéquation des actions menées avec les objectifs politiques et une meilleure appropriation des actions des autres porteurs d'actions, par l'élus référent.

A noter que le COPIL de mars 2019 avait proposé l'organisation d'une signature officielle de la CFT avec la Région et les partenaires associés à la CFT. Ceci a été remonté au Cabinet du Président du Pays des Cévennes et pour des raisons de disponibilités des parties prenantes, n'a pu être réalisé sur 2019.

Le temps passé à l'action 1 en année 2 et 3 augmentera sensiblement comme fléché dans le temps prévisionnel pour les bilans d'activités, remplissage des indicateurs, réalisation de l'évaluation à mi-parcours, puis de la préparation à une prochaine candidature, pour un autre plan d'actions de la CFT.

## ACTION 2 / ACCOMPAGNEMENT DES PORTEURS DE PROJET

Il est rappelé le suivi "approfondi" de certaines actions pour les raisons évoquées dans le « cahier détaillé » de la Candidature de la CFT de 2018 :

INTITULE DE L'ACTION	PREVISIONNEL % TEMPS AGENT 2019-2021 (ARRONDI)	REALISE 2019
<b><u>Action n°2</u></b> - "Chantiers test : Acquisition de références technico-économiques, écologiques et sociales pour une récolte des bois raisonnée"	2%	2,4%
<b><u>Action n°10</u></b> - "Mise en place d'un programme de subventions locales aux travaux forestiers"	2%	4,7%
<b><u>Action n°20</u></b> - "Mise en cohérence et mutualisation des efforts des politiques forestières entre la CC du Pays des Vans et le Pays des Cévennes"	1%	0,7%
<b><u>Action n°27</u></b> - "Expérimentation d'une méthode de priorisation de l'animation territoriale forestière"	1%	1,9%
<b><u>Action n°29</u></b> - "Déployer un plan de formations répondant aux enjeux forestiers du Pays des Cévennes (focus sur les enjeux liés au changement climatique)"	2%	2,8%
<b><u>Action n°31</u></b> - "Animation visant l'engagement d'écoles et particuliers dans l'outil Phenoclim ou Observatoire des Saisons"	2%	0,9%
<b><u>Action n°32</u></b> - « Elaboration d'un schéma d'accueil touristique en forêt sur le Pays des Cévennes et création d'un réseau de sentiers d'interprétation dédiés à l'espace forestier »	2%	0,9%
<b><u>Action n°33</u></b> – « Expérimentation des Animations nature – Producteurs – Forêt des rando de l'Agglo »	2%	0,5%
<b>TOTAL (arrondi)</b>	<b>14%</b>	<b>15%</b>

SUIVI DES INDICATEURS SUR 2019 – ANNEE 1 :

Type d'indicateur	Résultat	Complément
Nombre de contacts/ de sollicitations		
Nombre de porteurs de projets accompagnés et thématiques d'accompagnement (en dehors et au-dedans du plan d'actions de la CFT)	6	S'agit : Site Natura 2000 Gardon de Mialet et Vallée du Galeizon / Réflexion autour d'une stratégie de préservation du Pin de Salzmann Parc national des Cévennes
Nombre de projets aboutis	1 (action n°10)	<i>Fin d'année 2019, l'action n°2 semble en bonne voie de lancement. En revanche, il n'y a pas de visibilité sur les autres actions.</i>
Montants des financements obtenus	500 000 €	<i>Il s'agit uniquement de l'autofinancement d'Alès Agglomération. Somme totale dédiée aux subventions individuelles forestières.</i>
Nombre de nouvelles actions menées (en dehors du plan d'actions de la CFT)	3	S'agit de : Lancement d'une réflexion autour de la préservation du Pin de Salzmann / Élaboration d'un plan châtaigneraie par le PNC / Création d'outil numérique d'aide à la décision pour l'avenir de la châtaigneraie cévenole

### ACTION 3 / SUIVI CONTINU DES ACTIONS DE LA CFT PAYS CEVENNES ET EVALUATION A MI-PAROURS

Pour le suivi des actions menées dans le cadre de la CFT, des outils seront en place bien en amont de l'animation, afin de pouvoir collecter l'ensemble des indicateurs

L'utilisation de la «fiche navette» réalisée par l'UR COFOR Occitanie sera envisagée. Elle permettra de sensibiliser chaque maître d'ouvrage dès le commencement des actions à renseigner les indicateurs attachés à leur action. Il sera veillé à trouver les méthodes les plus simples pour les maîtres d'ouvrage. Une réflexion aura lieu en Comité de suivi.

#### SUIVI DES INDICATEURS SUR 2019 – ANNEE 1 :

Type d'indicateur	Résultat	Complément
Nombre d'outils de suivi créés	2	- tableur excel des indicateurs de la CFT (modèle régional) ( <i>doivent être intégrés dans EvalCFT</i> ) - tableur suivi de temps de travail par action/mission de la CFT
Nombre d'indicateurs collectés	27	
Nombre d'indicateurs ajoutés ou supprimés	9 sont supprimés	
Analyse des indicateurs supprimés	<i>Soit parce-que la donnée n'est pas disponible, ou demanderait un temps de recoupement long, ou n'ont pas d'objet sur ce territoire.</i>	
Réalisation de l'évaluation à mi-parcours de la CFT	sans objet	

---

## **ACTION 4 / VEILLE ET DIFFUSION D'INFORMATION**

L'animation de la CFT a pour mission d'assurer une veille et une diffusion continue sur les avancées techniques, les opportunités financières, les évolutions juridiques et les retours d'expérience afin d'apporter des réponses aux besoins du territoire sur les questions liées à la forêt et la filière forêt-bois.

Voici les réalisations en 2019 :

- **Relai systématique au COPIL** par courriel des informations mail reçues (ou aux acteurs thématiques pertinents)
- **Elaboration et diffusion de 4 newsletters**, mutualisées avec la CFT Sud-Lozère (une par trimestre) comprenant les avancements d'actions de la CFT, des articles des partenaires forestiers sur leurs actions, des brèves sur la forêt ou la filière sur le territoire ou ailleurs (en lien avec les objectifs des CFT), des dates d'évènements forêt/bois des CFT ou partenaires
- **Veille sur l'avenir national des services publics forestiers** (CRPF et ONF) (vis-à-vis des conséquences territoriales et de l'impact potentiel sur les actions à mener de la CFT)
- **Veille sur les financements participatifs** à l'attention des personnes publiques et des personnes privées (pour faciliter le lancement des actions)
- **Veille sur l'élaboration de la PAC 2021-2027** (*en complément des informations de l'URCOFOR, car sujet d'importance, finance les projets de desserte, la DFCI, les stratégies ou outils de développement forestier (CFT, PDM), certains travaux forestiers*)
  - Veille Internet
  - Contacts auprès de la Chambre d'agriculture, échanges avec le GAL Cévennes
  - Participation à la réunion organisée par la Région Occitanie le 12/2019 à Carcassonne
- **Organisation d'une réunion auprès des professionnel(le)s Forêt-Bois** le 08/11 à La Grand Combe : présentation des aides régionales du « Plan Bois », présentation de certains outils (pelle araignée, machine de fraisage à commande numérique portative, matériels d'exploitation forestière, scie mobile), présentation de la marque « Bois des Territoires Massif-Central »

## ACTION 5 / PARTICIPATION AUX RESEAUX REGIONAUX

La CFT du Pays des Cévennes participe aux différents réseaux (local, régional et national) pour avoir un regard transversal et s'assurer que les objectifs de la CFT puissent être intégrés dans les autres démarches territoriales qu'elles soient infra ou supra territoriales.

Pour récapituler la présence aux réseaux :

- **Réseau des territoires forestiers / des animateurs des CFT** : animés par l'UR COFOR Occitanie, la CFT participe autant que possible aux réunions et travaux. Elle fait remonter régulièrement les informations. Les échanges ont lieu en continu également avec le Référent Gard de la COFOR, sur les démarches territoriales. Le Pays des Cévennes a adopté une convention de partenariat avec l'Union Régionale des Collectivités Forestières d' Occitanie pour 2018-2021, ce qui comporte entre autres entre le Pays et l'UR COFOR : « *le partage d'information, la mise en commun des données dont la diffusion est autorisée, ainsi que la mutualisation des moyens techniques et humains, afin d'accompagner les collectivités* ».
- **Réseau des prescripteurs bois : animé par FIBOIS Occitanie** : il a été créé en septembre 2019. La CFT a participé à la réunion de lancement et continuera de participer à ces travaux en 2020.
- **Parlement de la Montagne Occitanie** : animé par la Région Occitanie, la CFT a participé aux séances du Parlement afin notamment de contribuer au Plan Montagne Occitanie, adopté début 2020
- **Commission Forêt du Parc national des Cévennes (PNC)**: ne s'agit pas d'un réseau régional, mais a son importance localement, 2 communes étant en partie en zone cœur du Parc et 36 communes étant dans l'aire d'adhésion et signataires de la Charte du Parc national.

### SUIVI DES INDICATEURS SUR 2019 – ANNEE 1 :

Type d'indicateur	Résultat
Nombre de réunions de réseau et/ou d'échanges auxquelles l'animateur a participé	<p>→ Réseau des territoires forestiers: 4 (29.03, à Narbonne / 10.04 à Millau : formation à EvalCFT / 12.09 à Valros / 12.12.2019 à Pézenas)</p> <p>→ Réseau des prescripteurs bois : 2 (25.03, à Narbonne / 14.11, à Narbonne)</p> <p>→ Parlement de la Montagne : 1 (15.04, à Mende)</p> <p>→ Commission Forêt PNC : 1 (10.01, à Florac)</p>

## VOLET « MISE EN ŒUVRE D' ACTIONS DE LA CFT PORTEES PAR LE PAYS DES CEVENNES »

NB : les actions n°14, 19 et 30 (cf. document joint Annexe 1) font partie du programme d'actions de la CFT du Pays 2018-2023, mais ne sont pas comptabilisées dans l'opération d'animation de la CFT de 2018 à 2021. Ces actions seront réalisées en 2022.

Rappel des objectifs de la CFT du Pays des Cévennes 2018-2023 (cf. document joint Stratégie) :

- O1. Consolider les bases d'une gestion forestière porteuse d'identité locale
- O2. Renforcer la filière bois comme véritable vecteur de développement local
- O3. Traiter les problématiques forestières au-delà des frontières administratives
- O4. Se réappropriier l'espace forestier dans sa multifonctionnalité : mieux connu, partagé, pérennisé

N° ACTION	INTITULE DE L'ACTION	% TEMPS AGENT SUR 2019 (ARRONDI)	OBJECTIF	INDICATEURS DE SUIVI & RESULTATS	LIVRABLES	COMMENTAIRES
O1 / Action 3	Analyse et animation de cas concrets de résorption de points noirs de desserte forestière	0,9%	Il s'agit de rechercher des solutions innovantes pour le territoire afin de débloquent la grande problématique de la desserte, par la mise à profit des compétences de l'École des Mines et Telecom et à partir d'expérimentation sur certains points noirs.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de "points noirs" étudiés</li> <li>• Nombre de préconisations de résorption de points noirs</li> <li>• Nombre de solutions envisageables</li> <li>• Nombre d'actions d'accompagnement (investissement immatériel) visant à améliorer les conditions de desserte</li> <li>• Surface forestière concernée</li> <li>• Nombre de propriétaires forestiers</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapport</li> <li>- Convention de stage</li> <li>- Comptes-rendus de réunions</li> </ul>	Cette action n'a pas débuté. Ont été réalisés une veille sur des exemples d'animation pour la résorption de points noirs, le déroulement des missions de terrain de l'École des Mines et un pré-ciblage de sites potentiels.



				concernés		
O1 / Action 7	Réalisation d'une étude ressource forestière fine	3,8%	Il s'agit d'étudier quantitativement la ressource forestière actuelle, avec une caractérisation de la ressource et l'évaluation des disponibilités.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réalisation de l'étude : <b>oui</b></li> <li>• Volume de bois sur pied : <b>10 000 000 m<sup>3</sup> (! intervalle de confiance + ou moins 40 à 48%)</b></li> <li>• Taux d'accroissement naturel : <b>3,2 m<sup>3</sup>/ha/an (! + ou - 1,4 m<sup>3</sup>/ha/an)</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapport : 1</li> <li>- Comptes-rendus de réunions : 1</li> </ul>	Réalisée par l'IGN avec les données de la BD Forêt2 du Gard. Le rendu a été présenté et discuté avec le COPIL le 28.11.2018 et le rapport final a été remis courant février 2019. A la suite, le GT Communication a été missionné par le COPIL pour réaliser une synthèse, sous la forme d'une plaquette destinée aux élu(e)s, partenaires, et grand public. Le graphisme a été assuré par le service de la Ville d'Alès (service mutualisé avec le Pays).
O2 / Action 12	Lancement d'un appel à projet pour l'appui à la réalisation d'un bâtiment en bois local	3,8%	Via en particulier le Contrat de Ruralité, il sera tenté de monter un appel à projet pour la réalisation de construction en bois local. Ceci via un taux de financement incitatif et un accompagnement dédié aux potentiels candidats pour le montage du projet. Si la voie du Contrat de Ruralité n'est pas possible, d'autres programmes de financement locaux seront mobilisés.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Élaboration et lancement d'un appel à projet : <b>oui</b></li> <li>• Nombre de candidatures à l'appel à projet : <b>1</b></li> <li>• Taux de financement du projet : <b>30 %</b></li> <li>• Nombre de projets d'équipement public (investissement matériel) visant à valoriser le bois d'œuvre : <b>1</b></li> <li>• Nombre de constructions publiques en bois local initiées ou accompagnées par ces opérations : <b>1</b></li> <li>• Volume de bois local</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Appel à projet : 1</li> <li>- Fiche-action du projet : 1</li> <li>- Avant-projets : sans objet</li> <li>- Comptes-rendus de réunions : 2 notes préparatoires, dossier de presse et articles de presse</li> </ul>	Suite à une rencontre du Pays et de l'URCOFOR avec M. le Sous-préfet d'Alès fin 2018 autour des soutiens financiers possible autour de la construction en bois local, une visite autour de la filière bois-construction à l'attention de M. le Préfet a été organisée par le Pays le 26.04 avec l'aide des partenaires de la CFT et des professionnel(le)s. A la suite, M. le Préfet a décidé de proposer ce soutien dans l'un des fonds géré par l'Etat. Ainsi, la DETR du Gard permet de soutenir depuis 2020 toute construction bois à hauteur de 30 à 40%. Dans ce cadre, Alès Agglomération va rénover son centre de loisirs à Cendras, ce

				utilisé dans ces constructions publiques		sera son premier projet en bois local et sera accompagnée par la COFOR 30. En cours de montage.
O2 / Action 16	Création du guide des entreprises de la forêt bois en Pays des Cévennes	9,5%	Il s'agit de promouvoir les professionnels de la forêt et du bois du Pays. Et également de renforcer les liens, la mise en réseau, les synergies et d'être à l'écoute des besoins des entreprises.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réalisation du guide</li> <li>• Nombre d'entreprises impliquées</li> <li>• Nombre d'exemplaires créés et diffusés</li> <li>• Nombre d'actions issues du projet</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Comptes-rendus de réunions : 2</li> <li>- Guide : à venir</li> <li>- Programme de la rencontre avec les professionnel(le)s et articles de presse</li> </ul>	Un groupe de travail dédié a été créé et rassemble des membres volontaires du COPIL. Ont été ajoutés les consulaires, l'interprofession et l'agence de développement économique. 2 séances de travail ont eu lieu et ont abouti à une nomenclature de la filière adaptée au territoire, à un projet d'architecture et à une démarche pour sensibiliser les professionnel(le)s sur cet outil. Une rencontre autour de cette démarché a été organisée par le Pays le 08/11 à l'attention de l'ensemble des professionnels. Fin 2019, 42 professionnel(le)s souhaitaient apparaître dans le Guide. En parallèle, a été prévu dans le cahier des charges du futur site internet mutualisé de la CFT, la possibilité d'ajouter une cartographie interactive pour intégrer ces professionnel(le)s.
O2 / Action 17	Insertion de bois local dans l'un des accueils touristiques du Pays des Cévennes	1,2%	Il s'agit de tester soit dans les aménagements des accueils touristiques, soit dans les produits à la vente, l'utilisation de bois local, avec une communication mise en avant sur cette démarche	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de BIT ou OT bénéficiaires</li> <li>• Nombre d'aménagements ou objets en bois local, ou nombre de produits commercialisés en bois local</li> <li>• Volume de bois concerné</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapport sur les aménagements créés ou nouveaux produits commercialisés ou promus au sien des OT et BIT : à venir</li> </ul>	Une sensibilisation a eu lieu auprès d'Alès Agglomération et le Parc national des Cévennes sur le BIT de Génolhac, car ces structures y ont mutualisées leur accueil touristique. L'un des élus de la CC de Cèze Cévennes a pris des contacts à ce sujet avec l'Office de tourisme intercommunal.

			auprès des visiteurs.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre d'entreprises de transformation du bois concernées</li> </ul>		
O2 / Action 18	Réalisation d'une étude de la filière bois locale	1,9%	Il s'agit de mieux le tissu économique de la filière afin de mettre en perspectives les besoins et les potentialités de développement.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réalisation de l'étude</li> <li>• Nombre et type de partenaires impliqués</li> <li>• Nombre de réunions de restitution</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapport</li> <li>- Comptes-rendus de réunions</li> </ul>	Une approche a eu lieu auprès de l'agence de Développement Alès Myriapolis et l'Agence d'Urbanisme région nîmoise et alésienne, les EPCI membres du Pays étant des partenaires de ces organismes. Ceci dans le but de récolte de données et savoir si des missions pourraient être menées pour mener cette étude. Fin 2019, pas de perspectives à ce sujet. Des données ont été collectées.
O3 / Action 21	Mise en place d'un Contrat de réciprocité entre le Pôle métropolitain Nîmes-Alès et la Charte Forestière du Pays des Cévennes	0,2%	Il s'agit de créer une véritable coopération « ville-campagne » autour de la valorisation de l'espace forestier, à partir des territoires forestiers du Pays, avec les territoires urbains du Pôle métropolitain Nîmes-Alès. Cette coopération devant se décliner en actions concrètes.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réalisation du protocole de partenariat et du Contrat de réciprocité</li> <li>• Nombre de partenaires impliqués</li> <li>• Nombre d'actions issues du Contrat</li> <li>• Nombre et type de thématiques d'actions issues du Contrat</li> <li>• Nombre de rencontres</li> <li>• Volume de bois potentiellement mobilisable suite à l'action</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Protocole de partenariat</li> <li>- Contrat de réciprocité</li> <li>- Comptes-rendus de réunions</li> </ul>	Une relance du Directeur a eu lieu afin de savoir si ce point pourrait être à l'ordre du jour en 2019 au sein du comité syndical du Pôle, nécessaire u lancement de la discussion des élu(e)s et valider une position de principe de travailler ou non un Contrat de réciprocité forestier. Ceci n'a pu être le cas et les élections de 2020 laissent
O3 / Action 22	Créer un groupe de travail dédié au pin maritime cévenol	4,3%	Après les études qui ont démontrées les qualités techniques du pin maritime cévenol en 2010 et 2014, et l'expérimentation de	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de personnes inclus dans le groupe de travail : <b>17</b></li> <li>• Nombre et qualité des projets émergés suite aux réunions du groupe de travail : <b>5 (voir plan</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Outils de sensibilisation ou de vulgarisation technique des propriétés du pin maritime cévenol</li> <li>- Comptes-rendus de</li> </ul>	Le groupe de travail a été crée en 2018, en lançant un appel à manifestation d'intérêt au sein des membres des COPIL des 2 CFT. A l'automne 2019, un plan de 5 actions a été arrêté. Des actions sont en cours de

	<p>Cendras sur un bâti en pin maritime local, il s'agit désormais de faire naître plus largement une dynamique pour l'augmentation d'utilisation de cette essence, en créant les outils adéquats et en sensibilisant les publics pertinents.</p>	<p><b>d'actions)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre d'action mises en œuvre par le groupe de travail :</li> <li>• Volume de bois mobilisé suite à l'action ou nombre de nouveaux débouchés</li> <li>• Nombre d'actions d'animation, sensibilisation, formation pour l'utilisation du bois local dans la construction</li> </ul>	<p>réunions : 1</p>	<p>montage. A noter que l'action est toutefois achevée.</p>
<p><b>O3 / Action 23</b></p> <p><b>Animation autour d'une piste DFCI d'intérêt interdépartemental en vue de son amélioration et d'une utilisation multifonctionnelle</b></p>	<p>Afin de mieux maîtriser le risque incendie à l'échelle de massifs forestiers interdépartementaux, une méthodologie multipartenaire sera expérimentée, à partir d'un secteur ciblé, afin d'être reproductible. Par ailleurs, dans le souci de mutualisation de réseau de piste existant sur des secteurs à topographie très difficile, une recherche d'utilisation multifonctionnelle des pistes DFCI aura</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre et linéaire de pistes DFCI créées</li> <li>• Nombre et type de partenaires impliqués</li> <li>• Nombre d'hectares « protégés » contre le risque incendie suite à la réalisation de la/des pistes</li> <li>• Nombre de propriétaires concernés par ces actions</li> <li>• Surface forestière concernée par ces actions</li> </ul>	<p>- Rapport - Comptes-rendus de réunions - Fiches méthodologiques et de retours d'expériences</p>	<p>Un secteur et une piste a été identifiée par les élu(e)s des deux CFT. Des contacts ont été pris avec les DDT respectives. Il s'avère que les limitations de tonnage s'avèreraient très difficiles à surmonter. Des recherches de méthodologie sont en cours.</p>

			<p>lieu, à partir de l'expérimentation. Là aussi dans une perspective de mise en place reproductible.</p>			
<b>O3 / Action 24</b>	Créer un outil de communication sur les actions forestières du territoire favorisant le lien entre acteurs	14,2%	<p>Face à un enjeu partagé de déficit de culture forestière et de marge de progression entre les acteurs Forêt-Bois, il s'agit de mettre en place un outil de communication numérique mutualisé sur une échelle pertinente avec la Charte Forestière Gorges Causses Cévennes, (car rassemblant de nombreux acteurs similaires et des enjeux similaires sur le massif cévenol). Puis l'action consiste à mettre en place une véritable « stratégie presse » pérenne et favorisant de meilleures retombées de communication.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réalisation de l'outil numérique mutualisé : <b>1 (newsletter)</b></li> <li>• Nombre de visites du site ou nombre d'envois de l'outil numérique : <b>4 newsletters</b></li> <li>• Nombre d'article, d'émissions dans la presse sur la Forêt/Bois : <b>2 émissions de radio</b></li> <li>• Nombre d'habitants, propriétaires forestiers ou sensibilisés</li> <li>• Nombre de médias touchés</li> </ul>	<p>- Outil de communication numérique : <b>1</b></p> <p>- Articles (ou autres supports) de presse parus</p> <p>- Comptes-rendus de réunions : <b>1</b></p>	<p>Une newsletter a été créée. Les membres des CFT sont satisfaits et souhaitent poursuivre, il y a de plus en plus de contributeurs à la rédaction des articles de la newsletter.</p> <p>Une émission de radio commune a été créée fin 2019 : "Palabres en Forêt". La première édition a porté sur certaines initiatives présentées à l'occasion des "Assises régionales Forêt-Bois".</p> <p>Le site Internet commun est en cours d'élaboration, un webmaster a été retenu et une architecture défini par le Groupe de travail dédié.</p>
<b>O4 / Action 25</b>	Création d'un plan de communication pérenne autour de la forêt et le bois	3,3%	<p>Afin de mettre en œuvre une communication « fluide », régulière, avec de l'impact tout</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réalisation du plan de communication : <b>1</b></li> <li>• Nombre de partenaires : <b>9</b></li> </ul>	<p>- Plan de communication : <b>1</b></p> <p>- Outils de communication de la</p>	<p>En juillet 2019, le Groupe Communication a arrêté un plan de communication (objectifs de communication de la CFT, publics-cibles, supports utilisés, 13 outils</p>

	<p>sur le Pays</p> <p>au long de la vie de la CFT, un plan de communication dédié sera mis en place au début de la CFT, en mobilisant l'accompagnement des professionnels de la communication présents sur le Pays.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre d'outils de communication créés : <b>1</b></li> <li>• Nombre de nouvelles voies de communication : <b>13</b></li> </ul>	<p>CFT</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Comptes-rendus de réunions</li> </ul>	<p>seront à créer). Il sera valable jusqu'à la fin de la CFT. - Le Groupe a choisi de mettre en place un logo dédié à la CFT. Il a été créé par le Service Communication mutualisé. - Le Groupe a été aussi chargé de synthétiser l'étude de la ressource forestière, afin d'en faire un document grand public. Elle fut achevée fin 2019, (graphisme par le Service Communication - Ville d'Alès mutualisé).</p>
<p>O4 / Action 26</p> <p>Construction d'un volet « Forêt-Bois » dans le Système d'Information Géographique (SIG) du Pays Cévennes – Mise en place d'un observatoire de la ressource forestière</p>	<p>0,9%</p> <p>Il s'agit de permettre une vision globale des outils permettant d'améliorer la gestion forestière, de faire le lien entre la ressource et les équipements de transformation, de mieux utiliser la ressource, voire de déployer des outils pour l'amélioration des OLD ou l'utilisation de la desserte. Aussi, il sera tenté la mise en place d'un observatoire de la ressource forestière et du bois, sorte de « Plan d'approvisionnement territorial », permettant de suivre l'évolution de mobilisation et</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réalisation du Volet « Forêt-Bois » dans le SIG Cévennes</li> <li>• Nombre de nouvelles bases de données acquises : <b>1</b></li> <li>• Nombre de bénéficiaires et de nouveaux utilisateurs</li> <li>• Réalisation de l'observatoire de la ressource forestière et bois</li> <li>• Nombre et type de données collectées dans l'observatoire</li> <li>• Nombre et type de partenaires impliqués dans la collecte de données</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Volet « Forêt-Bois » dans le SIG Cévennes</li> <li>- Conventions d'utilisation ou d'échanges de données du SIG Cévennes pour ce volet</li> <li>- Rapport sur l'architecture du « logiciel » et procédures de mises à jour</li> <li>- Comptes-rendus de réunions</li> </ul>	<p>La nouvelle BD Forêt v2 de l'IGN a été acquise.</p> <p>Des recherches de financements ont été poursuivies pour mener cette action, mais pas de perspectives fin 2019.</p>

d'utilisation de la  
ressource sur le Pays.  
Ceci pouvant être un  
outil majeur pour le  
suivi de l'impact de la  
politique forestière  
du Pays.

TOTAL

46,4%

## TOTAL DE LA REPARTITION DU TEMPS DE TRAVAIL

Voici les objectifs prévisionnels pour la période totale de la CFT :

ACTION DE LA CFT PAR THEMATIQUES REGIONALES	% PREVISIONNEL TEMPS AGENT CFT 2019-2021	THEMATIQUES REGIONALES PRIORITAIRES
<i>Agriculture et forêt</i>	1%	
<i>Amélioration et dynamisation de la sylviculture</i>	18%	18%
<i>Regroupement du foncier</i>	2%	2%
<i>Environnement et biodiversité en forêt</i>	2%	
<i>Transformation et valorisation des bois</i>	23%	23%
<i>Développement et valorisation des produits forestiers non ligneux</i>	0%	
<i>Loisirs et tourisme en forêt</i>	4%	
<i>Mobilisation et commercialisation du bois</i>	6%	6%
<i>Prévention des risques</i>	9%	
<i>Suivi - Animation</i>	14%	
<i>SUIVI DES ACTIONS</i>	<b>78%</b>	
<i>DONT SUIVI DES ACTIONS PORTEES PAR LE PAYS</i>	50%	
<i>DONT SUIVI DE BASE DES ACTIONS DES PORTEURS</i>	12%	
<i>DONT SUIVI APPROFONDI DES ACTIONS DES PORTEURS</i>	16%	
<i>SUIVI ANIMATION CFT</i>	<b>22%</b>	
<b>TOTAL</b>	<b>100%</b>	<b>49%</b>



## REPARTITION DU TEMPS DE TRAVAIL DE L'AGENT SUR 2019

ACTION DE LA CFT PAR THEMATIQUES REGIONALES	% REALISE TEMPS AGENT CFT SUR 2019	THEMATIQUES REGIONALES PRIORITAIRES
<i>Agriculture et forêt</i>	1%	
<i>Amélioration et dynamisation de la sylviculture</i>	20%	20%
<i>Regroupement du foncier</i>	2%	2%
<i>Environnement et biodiversité en forêt</i>	1%	
<i>Transformation et valorisation des bois</i>	27%	27%
<i>Développement et valorisation des produits forestiers non ligneux</i>	0%	
<i>Loisirs et tourisme en forêt</i>	1%	
<i>Mobilisation et commercialisation du bois</i>	1%	1%
<i>Prévention des risques</i>	6%	
<i>Suivi - Animation</i>	18%	
<b>SUIVI DES ACTIONS</b>	<b>78%</b>	
<i>DONT SUIVI DES ACTIONS PORTEES PAR LE PAYS</i>	47%	
<i>DONT SUIVI DE BASE DES ACTIONS DES PORTEURS</i>	16%	
<i>DONT SUIVI APPROFONDI DES ACTIONS DES PORTEURS</i>	15%	
<b>SUIVI ANIMATION CFT</b>	<b>22%</b>	
<b>TOTAL</b>	<b>100%</b>	<b>50%</b>